



BOLLETTINO

SALA STAMPA DELLA SANTA SEDE

N. 0659

Mercoledì 05.12.2001

INTERVENTO DELL'OSSERVATORE PERMANENTE DELLA SANTA SEDE PRESSO L'O.N.U. SU "LE CAUSES DES CONFLITS ET LA PROMOTION D'UNE PAIX ET D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLES EN AFRIQUE"

INTERVENTO DELL'OSSERVATORE PERMANENTE DELLA SANTA SEDE PRESSO L'O.N.U. SU "*LE CAUSES DES CONFLITS ET LA PROMOTION D'UNE PAIX ET D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLES EN AFRIQUE*"

Pubblichiamo di seguito l'intervento che l'Osservatore Permanente della Santa Sede presso l'Organizzazione delle Nazioni Unite, S.E. Mons. Renato Raffaele Martino, ha pronunciato ieri davanti all'Assemblea Plenaria dell'O.N.U. su "*Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables in Afrique*":

● INTERVENTO DI S.E. MONS. RENATO R. MARTINO

Monsieur le Président,

Saturé de problèmes, le continent africain est en proie à de nombreux conflits tant à l'intérieur des Etats qu'entre les Etats. Le Secrétaire Général des Nations Unies a présenté dans son rapport les causes des conflits en Afrique (cf. *Les causes de conflit et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique. Rapport du Secrétaire Général*, II). Aujourd'hui encore, dans beaucoup de pays du continent, la vie de populations civiles innocentes, millions d'hommes, de femmes et d'enfants, est mise en danger par ces conflits armés. C'est à peine si certains de ces conflits sont évoqués sur la scène mondiale pendant que les acteurs internationaux se mobilisent dans d'autres régions de la planète pour faire cesser la violence et apporter la paix.

L'Afrique d'aujourd'hui a un besoin urgent de paix. Elle a besoin du soutien résolu de la communauté internationale non seulement pour faire cesser les guerres en cours, mais aussi pour combattre les causes profondes des conflits afin d'instaurer une paix durable sur le continent. Il s'agit, comme le rappelle si bien le Projet de déclaration ministérielle sur le Rôle du système des Nations Unies concernant l'appui à apporter aux efforts des pays africains, de les aider "dans la lutte qu'ils mènent pour instaurer une paix durable, éliminer la pauvreté et parvenir au développement durable, afin d'intégrer ainsi le continent africain dans l'économie mondiale" (E/2001/L.20, 2).

Le Pape Paul VI faisait preuve d'une intuition prophétique lorsqu'il déclarait, il y a plus de trente ans, que "le

développement est le nouveau nom de la paix" (Encyclique *Populorum progressio*, 76-80). En effet, comme le Pape Jean-Paul II a eu l'occasion de le rappeler dans son Message pour la Journée Mondiale de la Paix de l'an dernier, "Il n'y a pas de paix véritable si elle ne s'accompagne pas d'équité, de vérité, de justice et de solidarité. Est voué à l'échec tout projet qui tend à séparer *deux droits indivisibles et interdépendants: le droit à la paix et le droit à un développement intégral et solidaire.*" (Jean-Paul II, *Message pour la Journée Mondiale de la Paix 2000*, 13). En d'autres termes, il ne peut y avoir de paix durable sans développement, ni de développement sans paix durable.

Par ailleurs, il est hors de doute que les conditions nécessaires pour la promotion du développement durable et de la paix ne peuvent être réunies sans l'instauration d'une démocratie participative qui permette aux peuples d'Afrique d'être les artisans de leur propre devenir. Il s'agit en particulier de promouvoir la bonne gouvernance, le respect des droits humains fondamentaux dans leur universalité et indivisibilité (Jean-Paul II, *Message pour la Journée Mondiale de la Paix 1999*, 3) ainsi que des libertés fondamentales, comme cela est requis dans un Etat de droit, et comme l'exige la dignité inaliénable de la personne humaine., qui constitue leur fondement ultime.

Assoiffée de paix, l'Afrique est aussi en quête de la réconciliation entre ses différentes composantes au niveau tant local, national que régional et continental. Partant, les efforts pour promouvoir le développement de l'Afrique devront en même temps intégrer le souci de restaurer les relations sociales brisées, de redonner confiance aux uns et aux autres, de susciter la joie de la coexistence pacifique et de l'acceptation mutuelle. A cet égard, les communautés religieuses ont joué et jouent encore un rôle de premier plan en tant qu'éveilleurs de conscience, agents et lieux de réconciliation et de pardon, sans lesquels il ne peut y avoir de paix durable.

Monsieur le Président,

Le monde a été le témoin de trop nombreuses situations de violence et de conflits qui ont trouvé leurs racines dans l'inégalité économique et le désespoir. Le Saint-Siège s'est exprimé maintes fois à ce sujet, particulièrement dans deux de ses plus importantes encycliques sociales, *Populorum progressio* et *Sollicitudo rei socialis* où Sa Sainteté Jean Paul II a dit notamment: "En réalité, si la question sociale a acquis une dimension mondiale, c'est parce que l'exigence de justice ne peut être satisfaite qu'à cette échelle. Ignorer une telle exigence, ce serait courir le risque de faire naître la tentation d'une réponse violente de la part des victimes de l'injustice, comme cela se produit à l'origine de bien des guerres. Les populations exclues d'un partage équitable des biens originellement destinés à tout le monde pourraient se demander: pourquoi ne pas répondre par la violence à ceux qui sont les premiers à nous faire violence?". (Encyclique *Sollicitudo rei socialis*, 10).

Un autre problème crucial qui continue à peser sur l'avenir des peuples africains est, sans aucun doute, celui de la dette internationale des pays du continent. Lors de la préparation du Jubilé de l'An 2000, le Saint-Père a voulu souligner, comme un des aspects caractéristiques de cette préparation, "l'engagement pour la justice et pour la paix en un monde comme le nôtre, marqué par tant de conflits et par d'intolérables inégalités sociales et économiques". Dans la même ligne, il a invité à "penser, entre autres, à une réduction importante, sinon à un effacement total, de la dette internationale qui pèse sur le destin de nombreuses nations. » (Lettre Apostolique *Tertio Millennio adveniente*, 51).

Dans un contexte où le maître mot est devenu la mondialisation, et où les risques de marginalisation et d'exclusion des moins performants sont réels, le Pape Jean-Paul II n'a cessé de rappeler à la conscience du monde l'urgence et le devoir de solidarité avec les pauvres. Et il est heureux, que les Nations Unies aient choisi de lancer un appel à la solidarité avec l'Afrique à travers leur importante initiative sur le Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 (cf. *Nouvel Ordre du Jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 1990*, 3), qui a le mérite de tirer l'Afrique de l'oubli en attirant l'attention des gouvernements tant africains que non africains sur les défis économiques, sociaux et politiques de ce continent.

A l'heure où il faisait le bilan du chemin parcouru dans ce domaine, le Pape a été heureux de constater les efforts accomplis par les Parlements des Etats créditeurs qui ont "voté une substantielle réduction de la dette bilatérale qui grevait les pays les plus pauvres et les plus endettés", et formé "le voeu que les Gouvernements

respectifs complètent rapidement ces décisions parlementaires". Par ailleurs, il a jugé problématique "la question de la dette multilatérale contractée par les pays les plus pauvres vis-à-vis des Organismes financiers internationaux" et souhaité "que les Etats membres de ces Organisations, surtout ceux qui ont plus de pouvoir décisionnel, réussissent à trouver les consensus nécessaires pour parvenir à la solution rapide d'une question dont dépend le processus de développement de nombreux pays, avec de lourdes conséquences pour la situation économique et existentielle d'innombrables personnes." (Jean-Paul II, Lettre Apostolique *Novo Millennio ineunte*, 14).

Tout en saluant la nouvelle initiative des institutions financières internationales, consistant dans l'élaboration des stratégies pour combattre la pauvreté, avec la participation notamment des Gouvernements et de la société civile des pays concernés, il est urgent que des mesures appropriées soient prises pour assurer une collaboration franche entre les Gouvernements et la société civile, de même qu'une large participation de celle-ci, de manière à ne pas étouffer la voix de ces millions de pauvres et de marginalisés, dont l'initiative onusienne voudrait améliorer les conditions de vie. Il s'agit en particulier de s'assurer que les fonds provenant de la réduction de la dette soient investis dans les secteurs qui concernent la vie des masses pauvres, tels que l'éducation et la santé. A travers leur présence au milieu des marginalisés et des exclus, les communautés religieuses sont en première ligne dans la défense des laissés pour compte. A ce titre, elles peuvent assurer, spécialement en Afrique, que ce qui est destiné aux pauvres leur revienne effectivement dans un mouvement de solidarité vécue. Il est par ailleurs souhaitable que les conditions d'accès à ce programme soient plus flexibles et que le nombre de pays pouvant bénéficier de cette initiative soit revu à la hausse, en tenant compte en particulier des pays qui souffrent de la guerre.

Monsieur le Président,

Dans ce contexte, comment ne pas entendre ce vibrant appel du Pape qui s'interrogeait au début de ce nouveau millénaire: "Est-il possible que dans notre temps il y ait encore des personnes qui meurent de faim, qui restent condamnées à l'analphabétisme, qui manquent des soins médicaux les plus élémentaires, qui n'aient pas de maison où s'abriter ?

Le tableau de la pauvreté peut être étendu indéfiniment, si nous ajoutons les nouvelles pauvretés aux anciennes, nouvelles pauvretés que l'on rencontre souvent dans des secteurs et des catégories non dépourvus de ressources économiques, mais exposés à la désespérance du non-sens, au piège de la drogue, à la solitude du grand âge ou de la maladie, à la mise à l'écart ou à la discrimination sociale." (Lettre Apostolique *Novo Millennio ineunte*, 50).

Face à cette situation, le Saint-Siège lance un appel pressant à une solidarité inventive avec les pauvres et les marginalisés du monde, en particulier avec ceux d'Afrique, et forme le voeu, Monsieur le Président, que soit accordée une attention spéciale à la nouvelle initiative africaine pour le développement et que les ressources nécessaires soient mobilisées pour appuyer les efforts des pays africains dans la construction d'un futur meilleur pour le continent, dont la réalisation ne peut que contribuer à l'avènement d'un monde meilleur où règnent la justice et la paix pour tous.

Je vous remercie.

[01997-03.01] [Texte original: Français]
